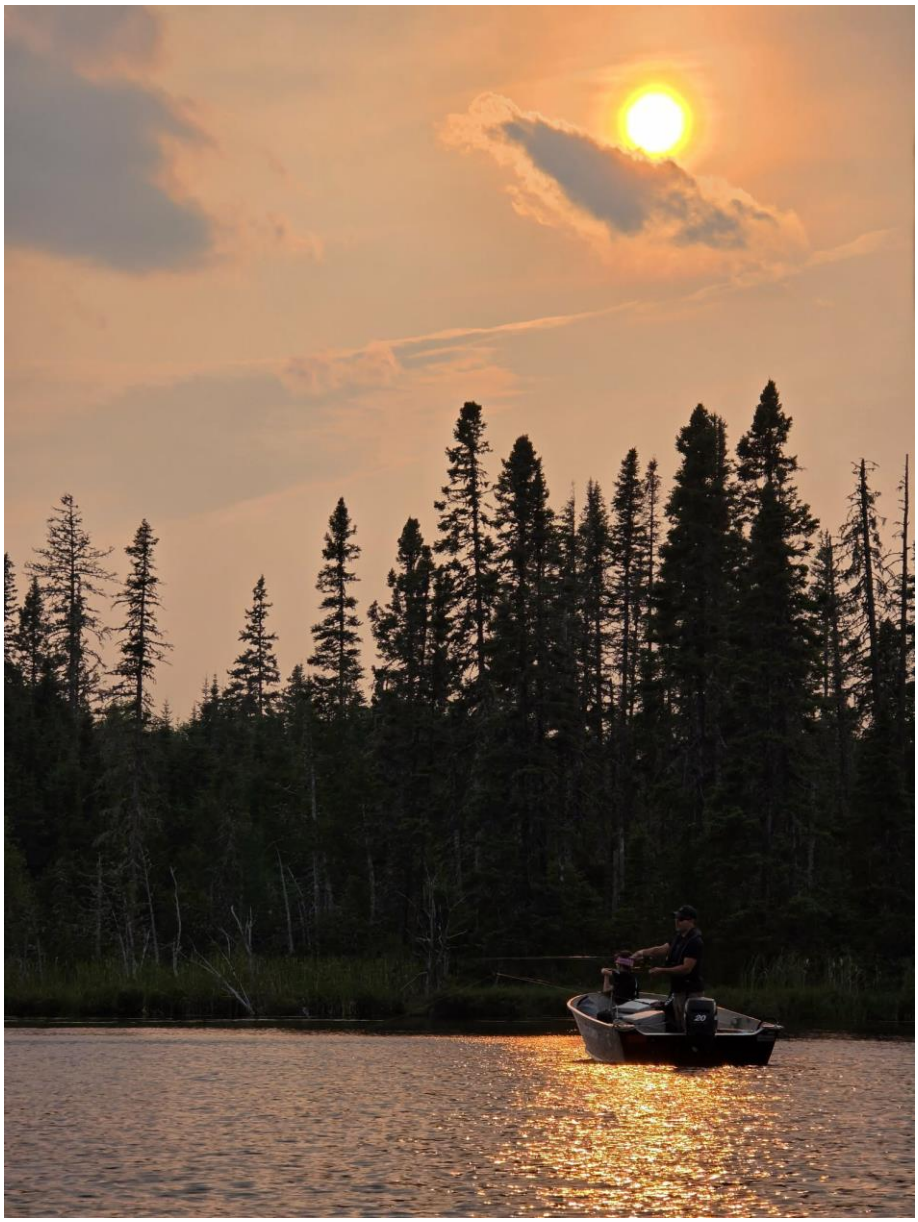
zec Casault



Rapport d’activités avril 2025 à mars 2026

Administration

M. Francis Lee : président

M. Simon Roy : vice-président

M. Louis Bellavance : secrétaire trésorier

M. Pierre Lauzier : administrateur c.e.

M. Jean-Marc Gignac : administrateur

M. Steeve Bélanger : administrateur

M. Stéphane Bérubé : administrateur

Mme Caroline Fillion : administratrice

M. Marc Poirier : administrateur

* 8 réunions ordinaires et 2 réunions extraordinaires.

* 5 postes sont en élections : M. Francis Lee, M. Louis Bellavance, M. Pierre Lauzier, M. Jean-Marc Gignac et M. Stéphane Bérubé.

Ressources humaines

1 directrice générale (cadre)

1 poste adjoint administratif (cadre) : départ et nouvelle entrée en février 2026.

1 chef d'équipe

5 postes syndiqués

3 postes occasionnels

2 Stagiaires

Total de 10904 heures de travail.

Représentations

Présence aux Tables de gestion intégré des ressources du territoire local (TGIRT) dont le comité Casault, Fédération des Zecs (Congrès et Table Réseau), Régionale des Zecs du Bas-St-Laurent, Table de concertation (OBVMR), Concertation Aires protégées (CRE BSL), Comité Plein Air (Réseau Zec) et rencontre avec les étudiants en protection au CFPRO Causapscal.

Finances

Aide financière :

- 8441,26$ Subvention Hydro Québec.
- 26893,93$ Subvention MRNF : toilettes écologiques et terrain de camping.
- 38528,15$ Subvention MRNF : ponceau Grenouillère.
- 21000,00$ Subvention MELCCFP : station de lavage.
- 10826,00$ Subvention MRC de la Matapédia : station de lavage.
- 7000,00$ Volet protection de la faune.
- 2850,00$ Dons foyers pare-étincelles : 2000,00$ Caisse Desjardins et 850,00$ Ville de Causapscal.
- 1000,00$ Entente avec le Club de VTT de La Matapédia.
- 300,00$ Règle à neige.
- 340,00$ MELCCFP - Dents d'orignaux.

Investissements :

- 15000,00$ Côte à côte Canam 2023 achat sans emprunt (avec échange de 7000,00$ pour les 2 VTT Honda).
- 108248,86$ Rénovation extérieur et intérieur du bâtiment principal.
- 1574,95$ Achat de tables de pique-nique et location conteneurs à déchets pour camping.
- 48797,84$ Station de lavage, toilettes, terrains de camping, ponceau, foyers pare-étincelles.
- 4530,45$ Profils des lacs Casault, Causapscal et Huit Mille.

Rappel

La date limite pour faire une modification de forfait est fixée au 31 août de chaque année avec un frais administratif de 20.00$. Après le 31 août, aucun changement ne sera permis **à l'exception du Cerf de virginie membre individuel.**

Remboursement de forfaits : Uniquement pour des raisons médicales imprévues, convocation devant un tribunal ou mortalité dans la famille immédiate (preuve obligatoire).

Territoire

Voirie :

- 100% entretenue par les compagnies forestières selon les ententes d'harmonisation.

Terrains de camping et quais :

- Taux d'occupation saisonnier :
  76% terrains de camping (63/83).
  54% les quais lac Casault, Grande Marina, Causapscal, Frenette et du Nord (76/140).
- Voyages de gravier.
- Changement ponceau de le Grenouillère.
- 3 toilettes écologiques.
- Réfection terrains camping : Place Casault, côte à la Source et Grenouillère.
- Application de la règlementation du Ministère concernant la gestion des campings organisés et rustiques.
- Revoir l'emplacement de certains sites de remisage.
- Achat foyers pare-étincelles pour être conforme avec la règlementation de la MRC.
- **RAPPEL - QUAND L'INDICE DE FEU EST EXTRÊME - PAS DE FEU!!**

Aménagement faunique :

- Installation thermographes secteur lac Huit Mille.
- Lac Huit Mille fait partie du RSVL : Réseau de surveillance volontaire des lacs en collaboration avec l'Organisme de bassin versant Matapédia-Restigouche (OBVMR).
- 5 profils des lacs Casault, Causapscal et Huit Mille (OBVMR).
- Visite de l'organisme Gespe'gewa'gi Institue of Natural Understanding (GINU) accompagné de 2 représentants de la firme AECOM : spécialiste dans les solutions d'infrastructures novatrices.
- Visite de Mme Roxane Racine, chargée de projet aires protégées et concertation chez Réseau Zec.

Protection du territoire :

- 838 heures de protection.
- Opération « Point de mire » du 18 au 20 octobre 2025.

Foresterie :

- Plan spécial chablis, plan spécial tordeuse des bourgeons de l'épinette (TBE) et Plans d'aménagement forestier intégré opérationnels (PAFIO).
- Continuation du processus de concertation pour la création d'une nouvelle aire protégée d'utilisation durable des bassins versants.
- Entente d'harmonisation opérationnelle 2026-2027 entre Bois d'œuvre Cedrico et la Zec Casault :

  « 1. Chasse à l'orignal avec arme à feu (du 17 au 25 octobre 2026) : Les opérations de **récolte**, de **voirie**, de **chargement de bois** et de **transport forestier** ne sont pas permises.

  2. Chasse à l'orignal avec arc/arbalète (du 26 septembre au 4 octobre 2026) : En cas de contraintes opérationnelles le nécessitant, les opérations de récolte et de voirie ne sont pas permises que sur les chantiers identifiés par le BGAd harmonisation après consultation avec la Zec Casault en début de saison en fonction de la mesure 4. Les opérations de **chargement de bois** et de **transport forestier** ne sont pas permises.

  3. En ce qui concerne le **transport forestier**, celui-ci demeure possible en tout temps sur les chemins principaux pour donner accès aux chantiers à l'extérieur de la Zec, mais font le passage sur le territoire de la Zec est nécessaire (Ex : Chemin Lacroix, Chemin du Matinal).

  5. Pour réduire l'impact des activités de récolte et de voirie forestière pendant la semaine de chasse à l'arc et arbalète, celles-ci sont permises seulement du **lundi au jeudi entre 17h00 et 5h00** (Début des travaux possible lundi soir 17h00 et fin des travaux possible vendredi matin 5h00, 4 quarts de travail de 12h00). »

Projets à venir

- Finaliser la réfection au gazebo au camping Camil-Didier.
- Présentation du rapport : « État des lieux sur la qualité de l'habitat du poisson dans les bassins versants des lacs Casault, Causapscal et Huit Mille » dans le cadre du Comité Casault financé à 100% par le Collectif Régional de Développement du Bas-Saint-Laurent (CRD BSL) gestionnaire de la Table de gestion intégrée des ressources et du territoire (TGIRT).
- Le dossier barrage Casault : projet compensatoire.
- Régulariser les sites de remisage.
- Amélioration du Poste d'accueil virtuel (PAV).
- Travaux pour l'implantation d'une planification stratégique.
- Réception de la station de lavage.
- Divers travaux d'amélioration sur nos bâtiments.
- Réfection du sentier pédestre « Club Casault ».
- Adhésion à la Route Bleue : route nationale regroupant les activités nautiques non motorisées.

Statistiques

Pêche :

- L'ouverture de la pêche a eu lieu le 7 juin 2025.
- Application des modalités de 7 truites à l'ensemble des lacs et ruisseaux à l'exception du lac Huit Mille 5 truites le samedi seulement et lac Causapscal de 5 truites à la mouche seulement.
- Fête de la pêche (7 et 8 juin) : 27 jeunes pour 130 prises.
- Certains plans d'eau ont été ouverts plus longtemps en 2025 versus 2024.
- **Nous rappelons l'importance de mesurer vos prises en millimètres s.v.p.**

	2025			2024		
Plan d'eau	**Prises**	**Jours pêche**	**Succès**	**Prises**	**Jours pêche**	**Succès**
Casault	11 166	2250	4,96	10 313	2 066	4,99
Causapscal	1389	319	4,35	1 316	308	4,27
Huit Mille	274	86	3	176	61	3
Source	42	7	6	25	8	3,13
Nord	927	157	5,90	827	127	6,51
Frenette	744	134	5,55	773	134	5,77
Tremblay	164	29	5,66	44	9	4,89
Cœurs	61	10	6,10	15	4	3,75
Rond	47	9	5,22	38	6	6,33
Lac D	7	1	7	/	/	/
Ruis. Huit Mille	64	13	4,92	10	2	5
Ruis. Du Nord	63	18	3,50	43	7	6,14
Riv. Causapscal Sud	Fermé			11	3	3,67
Rivière et ruisseaux	454	117	3,88	405	76	5,33
Total	**15 402**	**3150**	**4,89**	**13 996**	**2 811**	**4,98**

Chasse

Chasse à l'orignal :

- 130 permis femelle orignal Zec Casault ont été enregistrés sur une possibilité de 150. Un total de 56 femelles a été récolté.
- 2 jeunes ont chassé en vertu du permis d'un adulte.
- Taux de succès à l'arc arbalète 28%, arme à feu 65% et à la poudre noire 38% grand total de 49%.
- Le nombre de recherches chien de sang :
  2022 : 5/10 (50%) – 2023 : 2/14 (14%) – 2024 : 10/19 (53%) – 2025 6/23 (26%).
- Un rappel qu'il est **obligatoire** de déclarer vos abats à la Zec (même ceux et celles qui enregistrent en ligne). La Zec vous recommande de venir enregistrer votre gibier au bureau. **En plus de contribuer à la prise de données, incision des dents et vérification des tiques, vous courez la chance de remporter votre forfait de l'année précédente** 😊

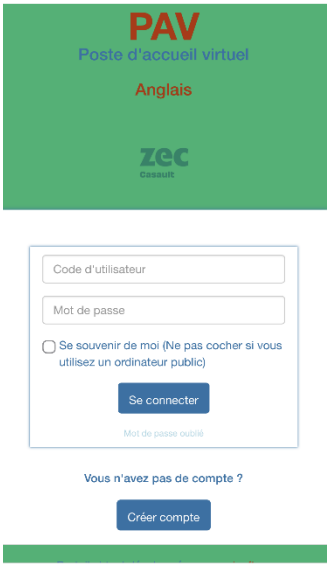
Nombre de permis femelle	150	Nombre de permis femelle utilisés	56

Espèce	Engin	Capture				Nombre de chasseurs	Fréquentation
		Mâle	Femelle	Faon	TOTAL		
ORIGNAL	**Arc-Arbalète**	49	8	1	58	629	4134
ORIGNAL	**Arme à feu**	126	46	16	188	865	4243
ORIGNAL	**Poudre noire**	4	2	1	7	55	159
CERF	**Arc-Arbalète**	0	0	0	0	3	7
CERF	**Arme à feu**	8	0	0	8	33	114
OURS NOIR	**Arc-Arbalète**	0	0	0	0	2	4
OURS NOIR	**Arme à feu**	5	0	0	5	30	182
PETIT GIBIER	**Gélinotte**	1048				307	1257
PETIT GIBIER	**Tétras**	50					
PETIT GIBIER	**Lièvre**	34					

Cumulatif chasse orignal

ANNÉE	ARME	CHASSEURS	JOURS	MA	FA	MJ	FJ	TOTAL	TOTAL
2015	ARC	529	3 510	33	13	2	0	48	
	POUDRE	55	209	2	2	2	0	6	
	CARABINE	854	3 185	114	65	20	16	215	269
2016	ARC	559	3 589	29	12	0	0	41	
	POUDRE	64	206	2	3	2	0	7	
	CARABINE	897	3 902	107	66	14	7	194	242
2017	ARC	564	3 411	42	13	3	1	59	
	POUDRE	54	184	2	3	0	1	6	
	CARABINE	848	4 924	99	75	19	12	205	270
2018	ARC	563	3 770	39	4	2	0	45	
	POUDRE	42	132	3	4	0	0	7	
	CARABINE	870	4 285	126	55	16	15	212	264
2019	ARC	557	3 630	49	7	2	1	59	
	POUDRE	50	125	2	2	0	0	4	
	CARABINE	842	3 905	101	58	16	5	180	243
2020	ARC	580	3 883	41	10	1	1	53	
	POUDRE	53	110	7	3	1	2	11	
	CARABINE	807	3 214	119	59	7	7	192	256
2021	ARC	648	4 648	49	5	2	0	56	
	POUDRE	66	218	3	7	1	0	11	
	CARABINE	897	5 257	127	59	9	14	209	276
2022	ARC	624	4 355	40	9	0	0	49	
	POUDRE	67	243	3	3	1	0	7	
	CARABINE	864	3 949	126	59	14	8	207	263
2023	ARC	620	4 351	40	9	0	0	49	
	POUDRE	59	192	0	5	0	1	6	
	CARABINE	871	3 976	123	52	16	1	192	247
2024	ARC	645	4324	50	10	0	0	60	
	POUDRE	55	128	6	10	0	0	16	
	CARABINE	843	3628	137	56	11	8	212	288
2025	ARC	629	4134	49	8	1		58	
	POUDRE	55	159	4	2		1	7	
	CARABINE	865	4243	126	46	12	4	188	253

Poste d’accueil virtuel (PAV)



Service en ligne. **zeccasault.reseauzec.com** Cliquer en haut à droite

1. **Créer un compte avec une adresse courriel**

   IMPORTANT. Vous devez utiliser votre nom et prénom ainsi que votre numéro de téléphone **tel qu’il est inscrit dans votre dossier à la Zec** (celui inscrit sur votre carte de membre). En cas de doute, veuillez communiquer avec la Zec.

2. **Maintenant que votre compte est ouvert**

   En utilisant une carte de crédit Visa, Mastercard ou American Express (pas de carte de débit). Vous pouvez acheter votre carte de membres, circulation (journalière et annuelle) ainsi que des activités journalières. L’offre de forfait offerte sur le portail pourra être ajustée ultérieurement.

3. **ATTENTION** : si votre forfait ne figure pas sur le Poste d’accueil virtuel, c’est que vous devez **obligatoirement** le prendre en présence au bureau, par téléphone au 418-756-36701 poste 101 ou par courriel à zec.casault@reseauzec.com.

DATES DES ACTIVITÉS 2026

ACTIVITÉS	2026
PÊCHE	
Ouverture sur la ZEC	6 juin 2026 à la fermeture des lacs
Ruisseaux et Rivières	1 juin au 10 septembre 2026
Fête de la pêche	6 et 7 juin 2026
***CHASSE PETIT GIBIER**	
Gélinotte huppée, tétras	19 septembre 2026 au 15 janvier 2027
Lièvre	19 septembre 2026 au 31 mars 2027
Coyote	25 octobre 2026 au 31 mars 2027
CHASSE ORIGNAL	
Arc et arbalète	26 septembre au 4 octobre 2026
Arme à feu	17 octobre au 25 octobre 2026
CHASSE CERF DE VIRGINIE	
Arc et arbalète	3 au 16 octobre 2026
Arme à feu	7 au 15 novembre 2026
CHASSE OURS	
Arme à feu, arc et arbalète	15 mai au 30 juin 2026
Arc et arbalète	26 septembre au 4 octobre 2026

BONNE SAISON

***** À NOTER QUE LA CHASSE EST INTERDITE AU PETIT GIBIER LORS DE LA PÉRIODE DE CHASSE À L'ARC ET ARBALÈTE À L'ORIGNAL DU 26 SEPTEMBRE AU 4 OCTOBRE 2026 INCLUSIVEMENT.